

Rapport du président du jury du concours externe spécial pour le recrutement d'ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité (IESSA) – Session 2026
--

1. Composition du jury

- Président : Najim ES SBITI
- Vice-président : Eric FAURE
- Membres : Sandrine BOURDIEU, Philippe BROCHET, Jean-Pierre DOMINGUEZ, Matthieu DEBRICON et Mathieu BRAUN.

2. Éléments statistiques

- Nombre de postes offerts : 10
- Nombre de candidats inscrits : 100
- Nombre de dossiers complets déposés : 93
- Nombre de candidats admissibles : 76
- Nombre de candidats admis sur liste principale : 10
- Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 44

3. Épreuves du concours

Le concours externe spécial se compose de :

- **Phase d'admissibilité**
Examen par le jury des dossiers des candidats qui seront autorisés à prendre part aux épreuves d'admission, dossiers valorisés selon les critères de diplôme, d'expérience, de formation reçue, et d'adaptation du profil aux missions et fonctions dévolues aux IESSA
- **Epreuves orales d'admission :**
 - Anglais (coefficient 1 - notes inférieures à 10 éliminatoires)
 - Entretien de motivation (coefficient 5 - notes inférieures à 10 éliminatoires)

4. La phase d'admissibilité

La phase d'admissibilité, conformément à l'arrêté qui régit l'organisation de ce concours consiste en l'examen par le jury des dossiers des candidats et à leur valorisation selon les critères de :

- a) diplôme de niveau 7 acquis ou en cours d'acquisition dans les domaines prévus par le décret régissant le statut du corps des IESSA (critère éliminatoire)

b) expérience, formation reçue et adaptation du profil aux missions et fonctions dévolues au corps des IESSA : le CV et la lettre de motivation ont permis d'apprécier les connaissances et compétences des candidats, ainsi que leur potentielle capacité à intégrer le corps des IESSA.

La cotation a été réalisée selon :

- les connaissances des candidats dans les grands domaines de compétences des IESSA :
 - systèmes de communication vocale (principe de modulation, propagation, VHF...) - 5 points
 - systèmes réseaux informatiques - 5 points
 - systèmes de navigation conventionnels (ILS, VOR, DME...) - 5 points
 - systèmes de surveillance radar - 5 points
 - systèmes liés à la gestion du trafic aérien - 5 points
 - supervision de ces systèmes (gestion des ressources techniques en temps réel) - 5 points
- le respect du formalisme en matière de rédaction de lettre de motivation, la maîtrise de la syntaxe, de l'orthographe et de la grammaire - 5 points

Le jury a pu apprécier les différents parcours universitaires et professionnels des candidats. Les candidats avaient de manière générale un parcours et des compétences recherchées pour ce recrutement. Toutefois, cinq dossiers n'ont pas été retenues en raison du domaine de qualification du diplôme présenté et de l'absence de démonstration de leurs connaissances des domaines métiers et systèmes IESSA.

La lettre de motivation est un élément essentiel de l'appréciation du candidat par le jury. Outre les aspects motivations, il permet d'observer la rigueur d'un candidat dans sa maîtrise de la langue française au travers de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe. Cette maîtrise ainsi que la qualité de la graphie permettent un confort de lecture très apprécié du jury. Enfin, la personnalisation de la lettre de motivation reste de rigueur. Quelques lettres de motivation laissent penser au recours à l'intelligence artificielle et n'ont pas permis d'entrevoir un réel intérêt pour les métiers d'IESSA.

35 candidats ont révélé une très bonne connaissance du corps et des métiers des IESSA, une réelle motivation ainsi que des connaissances relatives aux compétences des IESSA.

Finalement, 76 candidatures ont retenu l'intérêt du jury et 20 dossiers se distinguent à la fois par leur connaissance des compétences attendues et par leur motivation.

Conseils aux futurs candidats :

Le jury conseille aux futurs candidats de parcourir les nombreux sites dédiés aux IESSA (ministère, ENAC, devenir IESSA) afin de comprendre les contours des métiers IESSA et le cas échéant, prendre attache d'un des services de la navigation aérienne. Ces recherches devraient être un préalable à la constitution du dossier de candidature et de rédaction du CV et de la lettre de motivation. Une correction syntaxique, grammaticale et orthographique de la lettre de motivation doit être une exigence forte du candidat à l'image des IESSA au regard de leur mission de sécurité aérienne.

5. La phase d'admission

La phase d'admission se compose de deux épreuves orales : un entretien avec le jury et une épreuve d'anglais.

7 candidats ne se sont pas présentés à au moins une des épreuves d'oral obligatoires et ont été déclarés éliminés.

- Entretien avec le jury

L'épreuve d'entretien avec le jury a pour vocation d'évaluer la capacité des candidats à synthétiser et restituer les idées principales d'un texte tiré au hasard, d'apprécier la motivation des candidats à intégrer le corps des IESSA, de mettre en exergue leur parcours et de leurs qualifications avec les besoins de la DGAC, et d'évaluer leurs connaissances techniques. Le potentiel à s'intégrer dans un collectif, les aptitudes comportementales ainsi que la personnalité de chacun sont également des critères à apprécier.

Les candidats se sont entretenus avec l'un des trois groupes de cinq examinateurs constitués, dont trois des membres disposaient d'une compétence technique spécifique (français, ATM, CNS) et deux représentants de la direction des services de la navigation aérienne (DSNA) et de l'ENAC.

Les jurys ont invité les candidats à se présenter, puis présenter l'analyse qu'ils font du texte tiré au hasard, suite à quoi des échanges plus généraux ont eu lieu, autour du texte et du monde aéronautique.

La présentation a été plutôt bien maîtrisée par un nombre important de candidats, ceux-ci pouvant en faire une présentation agréable et structurée pendant 10 minutes au maximum. D'autres ont, à l'inverse, fait une présentation beaucoup trop succincte qui ne convient pas aux attendus de cette épreuve et dont l'objectif n'était pas de répondre aux questions du jury d'examineurs.

Les échanges tant sur le plan technique que sur les connaissances de la DSNA ont globalement fait émerger des candidats de grandes qualités et dont les profils correspondent pleinement aux objectifs de recrutement escomptés. Toutefois, le jury regrette que certains candidats bénéficiant de relations au sein de la DGAC ne disposent que de connaissances superficielles de la maison DGAC.

La note moyenne pour cette épreuve était de 13,99.

Le jury note une forte disparité des notes de cette épreuve avec une note maximale à 19 et une note minimale de 8. La note médiane était de 14,75 avec 36 candidats présentant une note supérieure à la médiane.

- Anglais

L'épreuve d'oral d'anglais doit permettre d'apprécier l'aptitude des candidats à s'exprimer et comprendre des documents sonores d'une durée de deux minutes.

Le jury d'examineur se compose d'un enseignant de langue anglaise et l'évaluation de cette épreuve s'articule autour de cinq axes : la compréhension, la maîtrise et

l'utilisation de structure de base, le niveau du vocabulaire utilisé, la qualité de la prononciation et l'intelligibilité du discours, ainsi que l'aisance de communication avec l'examineur.

Le jury note qu'environ un tiers des candidats présentaient de fortes lacunes dans l'expression de leurs propos et un manque de vocabulaire de base engendrant des difficultés dans les échanges avec l'examineur. Certains candidats ont également présenté des difficultés de prononciation.

La moyenne des notes était 12,79 avec une note minimale de 5 et une note maximale de 18,75. La note médiane était de 13 avec 35 candidats présentant une note supérieure à cette médiane.

6. Recommandation du jury

Le jury fait remarquer que la durée de l'épreuve d'oral d'entretien de 40 minutes a pu laisser par moment un sentiment d'inachevé aux différents jurys d'examineurs.

Le jury recommande par conséquent de scinder cette épreuve en deux épreuves distinctes de français et d'entretien avec le jury afin de dissocier la partie consistant en l'analyse d'un texte de la partie entretien permettant d'apprécier les connaissances et motivations des candidats

7. Conclusion

Le Président du jury remercie l'ensemble des membres du jury pour leur implication et pour leur volonté de faire émerger le meilleur des candidats lors des entretiens, et notamment le travail d'analyse des dossiers lors de la phase d'admissibilité.

Le Président du jury adresse tous ses remerciements aux équipes du département Admissions et Scolarité de l'école nationale de l'aviation civile pour leur professionnalisme, leur disponibilité, leur support à l'organisation des épreuves ainsi que leur souci de mettre les candidats dans les meilleures conditions.

La tenue de ce concours externe spécial avec l'affectation des lauréats en centre a pu être réalisée grâce à ces équipes qui l'ont fait réussir, et aboutir aux 10 recrutements initialement prévus, finalement portés à 13 par utilisation ultérieure de la liste complémentaire.

*Le président du jury du concours externe spécial
d'ingénieurs électroniciens des systèmes de la
sécurité aérienne 2026*

Najim ES SBITI

